



emmaüs  
angers

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

## CA en visioconférence 24 avril 2020

**Présents** : Marie-Noëlle ARMIEN, Brigitte BOISSELIER, Bernard DRAY, Jean Claude DUVERGER, Alain GAPIHAN, Marie Cécile GRIMAUULT, Hélène HUET, Jean Marc LEGRAND, Sébastien OLIVRO, Gérard TREVIDY, Patrice TROTEL

**Responsables** : Denis BLOUIN, Madeline PEROT

**Excusées** : Marie Cécile GRIMAUULT, Josette PEPION (pouvoirs à Hélène), Michèle PLAY

**Observateurs** : François CATHELAIN, Jean Paul GALLOT, Françoise VIAULT

Intervenants extérieurs : M. Bruno ELTGEN, commissaire aux comptes et Mme Marie BOSSE, du cabinet comptable TGS (ex SOREGOR).

Exceptionnellement suite au confinement, le compte rendu du 12 mars n'a pas été communiqué. Il sera envoyé dans les prochains jours et devra être approuvé par mail par l'ensemble des membres du CA

### ■ Vote à l'unanimité des comptes 2019

### ■ Vote à l'unanimité pour la nomination de Jean-Marc LEGRAND au poste de trésorier

### ■ Vote à l'unanimité d'abonder au fonds Covid-19 à hauteur de 75 000 €

### ■ Vote à l'unanimité d'un vide-maison à titre exceptionnel dans cette période de confinement

## Vie communautaire

### ● Présentation et approbation des comptes

- Le Cabinet comptable représenté par Mme BOSSE a présenté le compte annuel de résultat, le bilan financier et quelques points divers.

#### 1. Le compte de résultat :

- Le résultat de l'exercice 2019 présente un excédent de 114 k€ contre 143 k€ en 2018.

- Les charges se déclinent en 3 groupes :

- Les dépenses afférentes à la structure représentant 47% avec une augmentation de 32K€ par rapport à 2018 (dépense exceptionnelle des 70 ans en autre)

- Les dépenses afférentes aux compagnons (33%) et au personnel (20%)

Les produits (1 674 k€ contre 1641 en 2018) se déclinent en 2 groupes :

- Les ventes réparties sur St Serge, St Jean et le LABEL assurent 98%

- Les autres produits ou produits d'exploitation (2%)

#### 2. Le bilan financier :

- La trésorerie a bien évolué au cours de l'année. Début d'année 2019 elle était de 750 000 € et au 31 décembre 2019 à 841 000 €. À ce jour l'association bénéficie d'une bonne trésorerie lui permettant d'avoir un fonds de roulement de 6 mois.

#### 3. Divers :

- Un nouveau règlement comptable a été mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec l'obligation de recenser au plus juste les heures de bénévolat et de les déclarer dans les comptes.

- La procédure européenne de la RGPD doit être mise en place pour protéger les données des personnes physiques (compagnons, salariés et bénévoles). Un ami a suivi une formation au sien d'Emmaüs France. La procédure est donc en cours.

- M. ELTGEN, commissaire aux comptes n'a pas de remarques particulières sur les comptes 2019. Lors de l'AG il certifiera leur conformité. Il attire notre attention cette année 2020 sur plusieurs points : évolution du poste de trésorier, la vigilance du suivi des comptes, le contexte actuel avec ses répercussions, les chantiers en cours, la revalidation de la procédure de caisse. Même si les résultats sont moins bons que les années passées, la situation financière étant excédentaire, c'est une bonne chose dans la situation actuelle.

- Le mandat du commissaire aux comptes a pris fin en 2019. Il faudra poser la question du renouvellement de son mandat de 6 ans lors de l'Assemblée Générale.

■ **Vote à l'unanimité des comptes 2019**

● **Candidature de Jean-Marc LEGRAND au poste de trésorier**

- Antérieurement, Christian avait proposé à Jean-Marc le poste de trésorier adjoint mais avec sa prise de fonction dans la commission investissements, il avait décliné la proposition. La situation actuelle remet en cause cette première décision et il propose sa candidature. Il soumet cependant l'idée de créer une commission finances composée de 3 ou 4 personnes. Celle-ci aura pour but essentiel de travailler sur les orientations stratégiques et budgétaires de la communauté. La mission est acceptée et félicitée par l'ensemble du CA.

■ **Vote à l'unanimité pour la nomination de Jean-Marc LEGRAND au poste de trésorier**

● **Date et modalités de tenue de l'Assemblée générale**

Au vu des circonstances, l'Assemblée Générale est envisagée pour la mi septembre, le jeudi 17, sous réserve de disponibilité de la salle Galilée. Un mail sera envoyé aux amis pour les informer de ce report exceptionnel.

● **Devis AVISO, suite travail de la gouvernance**

- La coopérative Aviso a envoyé une proposition et un devis pour la poursuite de l'accompagnement, du renforcement et de l'évolution de la gouvernance. Plusieurs raisons amènent le CA à décliner l'offre à ce jour : le coût élevé de la prestation (9 000 €), la fréquence d'une réunion par mois avec les pilotes...

- Le CA souhaite plutôt lancer officiellement le travail de la gouvernance à travers les différents chantiers, compter sur nos propres forces et travailler en appui avec AVISO si besoin. Une recherche de financement (fonds de formation, DLA ) est à mener en parallèle.

● **Ressources humaines : activité partielle**

Depuis le 17 mars, les salariés sont en activité partielle, voire en suspension d'activité. Les salariés auront soldé au 31/05 tous leurs congés acquis. Une demande d'activité partielle a été déposée à la DIRECCTE, une réponse positive nous est parvenue.

L'ACE a aussi obtenu l'autorisation d'activité partielle pour ses salariés, ce qui permettra aux communautés de ne payer que 50% du forfait responsables.

## ● Mise en place d'un conseil citoyen au sein de la communauté

- Suite au travail sur les règles de vie fait pendant des réunions compagnons, une proposition a été faite de constituer un groupe type « conseil citoyen » composé d'un responsable et de quelques compagnons, pourquoi pas avec une élection sans candidat. Les compagnons "élus" auraient un rôle de veilleur et d'aide à la décision auprès des responsables.
- Le CA émet plusieurs réserves :
  - \* Modification du terme « conseil citoyen », envisager « vigilance, veille... »
  - \* Travail à formaliser avec le chantier « Compagnons - les règles de vie »
  - \* Nouvelle mission doit être écrite avec une feuille de route à proposer à un prochain CA.

## Mouvement

### ● Validation de la décision d'abonder au Fonds Covid-19

Lors de l'audioconférence du 7 avril, les membres présents ont proposé un don de 75 000 € soit 10% de la trésorerie en solidarité aux communautés en difficultés.

■ **Vote à l'unanimité d'abonder au fonds Covid-19 à hauteur de 75 000 €**

### ● Réunions téléphoniques Emmaüs France, collèges compagnons, responsables

- Emmaüs France : Les réunions se font en visioconférence. Un bureau s'est tenu le 16 avril et le prochain CA le 29 avril.
- Collèges des compagnons : diverses réunions des collèges de compagnons ont lieu régulièrement en visio.
- Responsables : 4 réunions en visio auront lieu entre le 27 et 30 avril.

## Questions diverses :

### ● Déconfinement :

- Le premier Ministre prendra la parole le mardi 28 avril pour donner des informations sur la mise en place du déconfinement à partir du 11 mai. Un CA est donc prévu le jeudi 30 avril à 15h pour faire suite à ces annonces afin d'organiser, de préparer la reprise de l'activité.
- Le Conseil d'Administration d'Emmaüs France est très réservé quant à l'ouverture dès le 11 mai même si certaines communautés souhaitent reprendre l'activité au plus vite.
- Un mail sera envoyé aux amis et aux salariés de la communauté pour les solliciter dans la réflexion et la participation de la mise en place des règles de sécurité lors de la réouverture.
- La société Giffard propose un don de 30 litres de gel hydroalcoolique pour les salles de vente suite à la demande de Didier.
- Une centaine de masques ont été réalisés par Elisabeth. Plusieurs bénévoles se sont proposées pour en réaliser.

### ● Réouverture de la déchèterie

- Les déchèteries rouvriront le lundi 4 mai pour les services techniques des communes et le 5 mai pour les particuliers. Le fonctionnement sera particulier tout au long du mois de mai :

\* Ouverture du lundi au dimanche matin, jours fériés inclus, de 8H30 à 18H30 sans interruption (Emmaüs restera fermé le dimanche mais pas les fériés du 8/05 et du 21/05)

\* Limitation pour le moment à 4 flux : déchets végétaux, DIB, gravats et cartons. Augmentation en fonction des réouvertures des filières de traitement.

\* Accès jour pair ou impair selon sa plaque d'immatriculation. Un vigile, financé par ALM sera présent au portail situé près de la route et renverra les personnes non autorisées (professionnels, mauvais flux, mauvaise plaque...).

\* Mise en place d'une jauge (un nombre de véhicules maxi) sur la plate forme avec donc un compagnon au deuxième portail.

\* Fourniture par ALM des équipements de protection et de gel hydroalcoolique.

- 8 compagnons sont volontaires (idéal 3 équipes de 3) pour assurer la présence nécessaire. Une formation est prévue le 30 avril.

#### ● Réouverture de la recyclerie

- La recyclerie ne rouvrira pas en même temps que la déchèterie. Là aussi il faudra mener une réflexion sur l'organisation de la réception des dons, la protection des compagnons.

- Une information via les réseaux sociaux, panneaux sur le site ... devra être faite sur la date d'ouverture lorsqu'elle sera connue.

#### ● Demande exceptionnelle

- Une maison complète est à vider la semaine prochaine dans l'urgence. Des particuliers avaient pris contact avec Emmaüs avant le confinement. La gendarmerie n'y voit aucun inconvénient à partir du moment où il y a une attestation notariale.

2 camions, 4 compagnons avec les protections nécessaires se rendront mardi pour ce vide-maison.

■ **Vote à l'unanimité d'un vide-maison à titre exceptionnel dans cette période de confinement**

#### ● Réactions face à l'appel aux dons d'Emmaüs France

Cet appel est nécessaire et logique dans la situation actuelle de certains groupes.

***Prochain CA en visioconférence  
jeudi 30 avril à 15h***